



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

Une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ogden a eu lieu le 4 mai 2015 à 19 heures à l'hôtel de ville situé au 70 chemin Ogden à Ogden.

PRÉSENTS:

Madame la conseillère Sylvie Lefebvre et messieurs les conseillers Joe Stairs, Jean R. Roy, Alain Carrier, Robert Lebrun et Richard Roy

FORMANT QUORUM sous la présidence du maire Michael Sudlow. Madame Vickie Comeau, directrice générale et secrétaire-trésorière est également présente.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Michael Sudlow déclare la séance ouverte. Il est 19 heures.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-05-112 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 Procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015

2015-05-113 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par monsieur Richard Roy
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

Il y avait deux (2) personnes présentes dans la salle. M. Serge Mailhot a posé une question concernant le point 8.2 – l'entretien des abords des chemins, voulant savoir si cela voulait dire le ramassage des déchets, mais le conseil lui a avisé que c'était plutôt la tonte sur le bord des chemins. M. Mailhot a aussi mentionné le trou qui se trouve sur la piste cyclable et le conseil lui a avisé que la piste cyclable est située sur un terrain privé. M. Jacques Roy a questionné le conseil à savoir s'il devait obtenir un permis afin de couper un arbre qui se trouvait sur le bord du lac, et le conseil lui a répondu de contacter l'inspecteur en bâtiment et en environnement pour en discuter avec lui.

5. AFFAIRES PORTANT SUR LES SÉANCES ANTÉRIEURES

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL

Municipalité d'Ogden

6. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

6.1 Dépôt du rapport forestier

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport forestier pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.2 Dépôt du rapport d'urbanisme

La secrétaire d'assemblée dépose le rapport du département d'urbanisme pour le mois courant. Copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte.

6.3 Compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme

La directrice générale dépose le compte rendu de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 7 avril dernier.

6.4 Demande de dérogation mineure – Jacques Roy – matricule 0687 04 6728

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme s'est rencontré pour discuter de la demande de dérogation mineure faite par M. Jacques Roy pour sa propriété avec matricule 0687 04 6728;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste en une remise sur la propriété à M. Roy qui ne respecte pas la marge latérale de quinze (15) pieds (4,57 mètres) car les normes ont changé depuis 1972 et la marge latérale est présentement de trois (3) mètres, mais la remise était placée sur une dalle de béton en 1986 donc c'est impossible de la déplacer et M. Roy veut vendre la propriété et demande ainsi une dérogation mineure afin de régulariser la situation;

CONSIDÉRANT QUE le comité consultatif d'urbanisme a considéré cette demande de dérogation mineure et a voté en unanimité de recommander au conseil d'accorder la dérogation demandée;

2015-05-114

Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil appuie la recommandation du comité consultatif en urbanisme et accorde la dérogation mineure pour cette remise sur la propriété de monsieur Jacques Roy, ayant le matricule 0687 04 6728.

ADOPTÉE

6.5 Caméra pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE l'inspecteur en bâtiment et en environnement a besoin d'une nouvelle caméra pour pouvoir bien faire son travail;

2015-05-115

Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par monsieur Joe Stairs
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'achat d'une caméra neuve pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement au coût maximal de 120.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

6.6 Formation pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement

CONSIDÉRANT QUE la Corporation des Officiers Municipaux en Bâtiment et en Environnement du Québec (COMBEQ) offre une formation intitulé « Les mystères du lotissement et des avis de motion » et que cette formation serait opportun pour l'inspecteur en bâtiment et en environnement;

CONSIDÉRANT QUE la formation se tiendra soit à Bromont le 27 mai 2015 de 8h30 à 16h30 ou à Drummondville le 30 septembre 2015 de 8h30 à 16h30, et que les tarifs d'inscription pour cette formation sont de 270.00\$ taxes en sus;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2015-05-116 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'inspecteur en bâtiment et en environnement, M. Paul Carignan, à participer à cette formation se tenant soit le 27 mai ou le 30 septembre 2015.

QUE le conseil autorise le paiement des frais d'inscription de 270.00\$ taxes en sus et le remboursement des frais de déplacement encourus pour assister à cette conférence.

ADOPTÉE

6.7 Distribution de compost gratuit (Régie de Coaticook)

CONSIDÉRANT QUE la Régie de Coaticook offre encore à la Municipalité du compost gratuit pour fin de distribution aux citoyens d'Ogden;

2015-05-117 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par monsieur Richard Roy
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise la directrice générale à faire transporter, par Chris Hatch, une (1) autre charge de compost de la Régie de Coaticook, à destination de l'espace réservé à cette fin sur le terrain appartenant à la Municipalité ou sur un autre terrain, pour une dépense maximale de 150\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

7. ENVIRONNEMENT & GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

7.1 Embauche des étudiants d'été – Sherri Stratton et Samuel Paquet

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit procéder annuellement à la mesure et/ou vidange des fosses septiques et embauchent deux étudiants pour combler les postes de Préposés à la protection de l'environnement;

CONSIDÉRANT QUE de par sa résolution 2015-03-054, le conseil de la Municipalité d'Ogden a autorisé la directrice générale à offrir les postes de Préposés à la protection de l'environnement aux deux étudiants embauchés l'an dernier, Sherri Stratton et Samuel Paquet, au taux horaire de 12\$;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale a contacté ces deux étudiants qui ont tous deux accepté de revenir travailler à la municipalité pour l'été 2015;

CONSIDÉRANT QUE les postes sont pour une durée de neuf (9) semaines et que le kilométrage payé sur présentation de pièces justificative est de l'ordre de 0,50 \$ / kilomètre ;

CONSIDÉRANT QUE le début de mandat est le 15 juin prochain;

2015-05-118 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'embauche de Mme Sherri Stratton et M. Samuel Paquet pour une durée de 9 semaines aux conditions mentionnées ci-haut.

ADOPTÉE

8. VOIRIE, TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

8.1 Comptes rendus des réunions du comité de voirie

La directrice générale dépose les comptes rendus des réunions du comité de voirie tenues les 8 et 13 avril dernier.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

8.2 Entretien des abords des chemins

2015-05-119 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par monsieur Richard Roy
et résolu à l'unanimité

QUE l'inspecteur de la voirie soit autorisé à embaucher les services de Les Entreprises Claude Montminy pour faire couper l'herbe aux abords des chemins, au taux de 125.00\$ de l'heure taxes en sus.

ADOPTÉE

8.3 Octroi du contrat de rechargement – DROIT DE VETO EXERCÉ PAR LE MAIRE

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a lancé un appel d'offres par invitation pour le rechargement de certains chemins de gravier détaillés dans la résolution 2014-04-089;

CONSIDÉRANT QUE la soumission conforme et la plus basse reçue est de la compagnie Pavages Maska Inc. au prix de 71,909.20\$, taxes en sus;

2015-05-120 Il est proposé par monsieur Richard Roy
appuyé par monsieur Joe Stairs
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil octroie le contrat de rechargement des chemins de gravier à la compagnie Pavages Maska Inc. au prix de 71,909.20\$, taxes en sus.

QUE le conseil autorise le maire et la directrice générale à signer le contrat pour et au nom de la Municipalité d'Ogden.

LE MAIRE MICHAEL SUDLOW A EXERCÉ SON DROIT DE VETO À L'ÉGARD DE CETTE RÉSOLUTION

ADOPTÉE

8.4 Nettoyage des chemins d'asphalte et des surfaces de ponts municipaux

2015-05-121 Il est proposé par monsieur Robert Lebrun
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE l'inspecteur de la voirie soit autorisé à embaucher les services de Ferme Michel Bélanger S.E.N.C. pour faire nettoyer les chemins d'asphalte et les surfaces de ponts municipaux, pour une dépense maximale de 1,300\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

8.5 Appel d'offres pour l'asphaltage sur le chemin Marlinton

CONSIDÉRANT QUE le comité de voirie recommande que des travaux d'asphaltage soient faits sur la courbe du chemin Marlinton;

2015-05-122 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par monsieur Jean R. Roy
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil appuie la recommandation du comité de voirie et autorise les travaux d'asphaltage sur la courbe du chemin Marlinton.

QUE le conseil demande à la directrice générale d'émettre un appel d'offres par voie d'invitation écrite pour les travaux d'asphaltage sur la courbe du chemin Marlinton, et que le prix soumis doit respecter le montant prévu au budget 2015.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

9. FINANCES

9.1 Liste des comptes payés

La secrétaire d'assemblée dépose la liste des comptes payés pendant le mois, conforme au règlement 2013-06 (dépenses incompressibles, incluant les salaires) et des comptes approuvés par résolution du conseil (dépenses autorisées). Copie de cette liste a été distribuée aux membres du conseil et est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

CONSIDÉRANT QUE le total des dépenses incompressibles et approuvées s'élève à 37,487.86\$ et les salaires s'élèvent à 16,817.13\$. Le total des dépenses payées pendant le mois s'élève donc à 54,304.99\$.

2015-05-123 Il est proposé par monsieur Jean R. Roy
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil approuve la liste des comptes payés pendant le mois dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE

9.2 Listes des comptes à payer

CONSIDÉRANT QUE le total des comptes à payer pour le mois courant est de 16,165.69\$;

2015-05-124 Il est proposé par madame Sylvie Lefebvre
appuyé par monsieur Richard Roy
et résolu à l'unanimité

QUE la liste des comptes à payer au 4 mai dont copie est jointe aux présentes pour en faire partie intégrante, soit approuvée et que la directrice générale et secrétaire-trésorière en effectue le paiement.

ADOPTÉE

9.3 Dépôt des états financiers pour le premier trimestre 2015

La directrice générale dépose les états financiers pour le premier trimestre 2015.

9.4 Reddition de compte pour la subvention PAERRL 2014

CONSIDÉRANT QUE le ministère des Transports du Québec a versé à la Municipalité de Ogden une compensation de 165 622\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2014;

CONSIDÉRANT QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT QUE la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT QU'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

2015-05-125 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Ogden informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉE



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

9.5 Rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables

CONSIDÉRANT QUE l'auditeur indépendant a fourni son rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables de la Municipalité de Ogden pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014, lequel rapport a été déposé par la directrice générale et copie du rapport a été remis aux membres du conseil qui en prennent acte;

CONSIDÉRANT QUE ce rapport doit être transmis à Recyc-Québec avant le 1^{er} juillet 2015 selon la loi;

2015-05-126 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par monsieur Richard Roy
et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Ogden autorise la directrice générale à transmettre le rapport sur le coût net de la collecte sélective de matières recyclables de la Municipalité de Ogden pour l'exercice terminé le 31 décembre 2014 à Recyc-Québec.

ADOPTÉE

10. ADMINISTRATION

10.1 Achat d'un nouveau EpiPen

CONSIDÉRANT QUE l'EpiPen situé au bureau municipal expire bientôt et que l'achat d'un nouveau EpiPen pour le bureau municipal serait important pour traiter en urgence les allergies et anaphylaxies;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'un nouveau EpiPen est de 100.00\$;

2015-05-127 Il est proposé par monsieur Alain Carrier
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'achat d'un nouveau EpiPen pour un montant maximal de 100.00\$.

ADOPTÉE

10.2 Renouvellement de l'abonnement annuel au Réseau d'Information Municipale

2015-05-128 Il est proposé par monsieur Robert Lebrun
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE la directrice générale soit autorisée à payer le renouvellement de l'abonnement annuel au Réseau d'Information Municipale au montant de 155.00\$ taxes en sus.

ADOPTÉE

10.3 Relais du Lac Memphrémagog

CONSIDÉRANT QUE le relais du Lac Memphrémagog a demandé à la municipalité l'autorisation d'utiliser les chemins de la municipalité pour la course à pied qui aura lieu le 26 septembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE cette course est la principale source de financement de la Fondation Christian Vachon et vise à soutenir la persévérance et réussite éducative en donnant une chance égale à tous les jeunes d'avoir accès à cette réussite peu importe leur situation;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2014-05-129

Il est proposé par monsieur Alain Carrier
appuyé par monsieur Joe Stairs
et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité d'Ogden autorise le Relais du Lac Memphrémagog à utiliser les chemins de la municipalité pour cette belle course.

ADOPTÉE

11. LOISIRS ET CULTURE

11.1 Formation du préposé au lavage d'embarcations

CONSIDÉRANT QU'en réponse à l'intérêt des municipalités riveraines du lac Memphrémagog, un atelier de formation gratuit a été organisé par la MRC à l'intention des préposés aux stations de lavage;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un atelier pratique visant à leur enseigner comment laver les embarcations efficacement ainsi que d'une séance d'information pour les sensibiliser à l'importance du lavage et sur la prévention des espèces aquatiques envahissantes;

CONSIDÉRANT QUE c'est la première saison pour le nouveau préposé M. Shawn Palmer et que cette formation lui serait très utile;

CONSIDÉRANT QUE cette formation aura lieu le 21 mai prochain à Magog;

2015-05-130

Il est proposé par monsieur Alain Carrier
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

D'autoriser le responsable du poste de lavage, M. Shawn Palmer, à assister à cette formation gratuite.

DE rembourser à M. Palmer les frais de déplacement au taux de 0,50\$ du km.

ADOPTÉE

12. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Il n'y a aucun sujet à traiter sous cette rubrique.

13. RÉGLEMENTS ET POLITIQUES INTERNES

13.1 Adoption - Règlement n° 2015.04 intitulé Règlement n° 2015.04 d'amendement au règlement de zonage

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de zonage en modifiant les articles 10, 21, 25, 25.1, 42.3.1, 52, 53 et 84 afin d'inclure des changements aux normes pour les bâtiments accessoires et les pavillons d'invités et des modifications quant à l'abattage d'arbres, les abris forestiers et les ouvrages dans les zones inondables;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2015-05-131 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le règlement no. 2015.04 intitulé « Règlement n° 2015.04 d'amendement au règlement de zonage » est adopté.

ADOPTÉE

13.2 Adoption – Règlement n° 2015.05 intitulé Règlement n° 2015.05 d'amendement au règlement de lotissement

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été dûment donné par madame la conseillère Sylvie Lefebvre à la séance ordinaire du conseil tenue le 2 mars 2015;

CONSIDÉRANT QUE ce règlement aura pour objet de modifier le règlement de lotissement en modifiant l'article 5 et le tableau 1 à l'article 23 afin d'ajouter la largeur d'un lot face à un lac ou cours d'eau permanent;

CONSIDÉRANT QU'une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption;

2015-05-132 Il est proposé par monsieur Joe Stairs
appuyé par madame Sylvie Lefebvre
et résolu à l'unanimité

QUE le règlement no. 2015.05 intitulé « Règlement n° 2015.05 d'amendement au règlement de lotissement » est adopté.

ADOPTÉE

14. RAPPORT DU MAIRE ET RAPPORT DE LA MRC DE MEMPHRÉMAGOG

14.1 Diverses rencontres

M. Sudlow a mentionné divers sujets, tel le commencement de travail de l'employé de la voirie saisonnier, les vaccins contre la rage pour animaux sauvages, et la course 5 km au Borderfest.

14.2 Divers dossiers de la MRC de Memphrémagog

À la rencontre de la MRC, il y a eu discussion sur la proposition de changer les règlements concernant les abris à bateau sur le bord du lac, la CRÉE a été abolie, il y aura analyse sur l'utilisation du sel sur la route 247 et il y a eu une offre de service pour de la photographie aérienne en 3 dimensions.

15. LISTE DE CORRESPONDANCE

La liste de la correspondance reçue pendant le mois a été déposée et est jointe au procès-verbal pour en faire partie intégrante.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Jacques Roy a demandé l'endroit où l'EpiPen se trouvait, et le conseil lui a répondu qu'il est situé dans le bureau municipal. Il a aussi demandé une question concernant le compost qui a été répondu. Mme Lise Rousseau a posé la question à savoir s'il restait encore du compost, et on lui a répondu que oui. Elle a aussi demandé une confirmation que les permis de feu sont maintenant annuels et que le règlement a été modifié à cet effet, et une réponse affirmative lui a été donnée. Elle a demandé si le rapport de la SPA pour 2014 avait été reçu, et la directrice générale lui a avisé qu'elle contactera la SPA afin d'obtenir ce rapport.



Maire	D.G.

PROCÈS-VERBAL Municipalité d'Ogden

2015-05-133 17. LEVÉE DE LA SÉANCE

Le conseiller monsieur Robert Lebrun propose la levée de la séance, tous les points à l'ordre du jour ayant été traités. Il est 20 heures 10.

Michael Sudlow
Maire

Vickie Comeau
Directrice générale et secrétaire-trésorière